

Aires Éducatives : Renouvellement des financements

Dossier de la rédaction de H2o
March 2024

Les écoles et établissements scolaires déjà engagés dans la démarche Aires Éducatives peuvent renouveler leurs demandes de financement pour reconduire leur projet sur deux ans.

Dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité, la formation des jeunes générations aux enjeux de biodiversité est un objectif phare du gouvernement. Pour soutenir cette ambition, l'OFB lance une nouvelle campagne de financement exceptionnel de 4 200 000 d'euros avec l'objectif de poursuivre l'accompagnement et de multiplier le nombre d'aires éducatives sur l'ensemble du territoire français (hors Polynésie française et Nouvelle-Calédonie). Ce financement permettra d'assurer la pérennité des projets d'aires éducatives déjà existants mais également de soutenir la création de nouveaux projets à partir de juin prochain.

Dépôt des intentions - 15 avril 2024